

lores: le premier degré & rang est tenu par le souverain Pontife, & administrateur des superstitions qui y règnent, ayant entier & absolu commandement sur toutes les coëgences, publiques & particulières. Et si quelque secte de Bonzes s'élève & dresse de nouveau, elle n'a aucune autorité ny credit devant qu'il l'ait approuvée par ses lettres patentes. Aussi est-ce sa charge de créer & consacrer certains nommez Tondos, qui sont comme Eueurs, & combien qu'en quelques endroits les Princes ayent le droit de nomination gens de grande autorité envers tous, & s'ils établissent des Prestres, & conferent les benefices. D'avantage ce Pontife donne tous privilèges, & les exemptions ou immunités des charges profanes & seculières, ayant remis aux Tondos ce pendant le pouuoir de dispenser es choses plus, legeres, comme le droit de pouuoir manger de la chair les iours defendus, que le peuple est coutumier d'aller en pelerinage voir les Idoles, & autres telles petites occurrences. Les Chinois ne donnent jamais c'est estat à personne qu'en consideration de son erudition & sagesse, mais les Japonois font election de celuy qui est de meilleure maison, plus noble, & plus riche estant au demeurant son domaine de grande estendue, bien renté, & si puissant que par fois il fait teste aux Rois seculiers: & voilà quant à la Religion & superstition du pays.

Quant à l'autre forme de gouvernement, elle est diuisée en deux: car il y a deux Chefs qui ont toute puissance, l'un desquels prend la congoissance des causes qui touchent l'honneur: l'autre fait l'estat de Iuge, & cognoit des differens entre les parties, & decider des procès. Celuy qui est le Chef quant à l'honneur, s'appelle vulgairement Vo, choisi & constitué en dignité par succession de race, & adoré comme s'il estoit quelque Dieu. Et de fait il ne luy est loisible de marcher à terre, sur peine d'estre privé de son estat, & s'il ne sort jamais du pourpas de son logis, ne se laissant aussi veoir que fort rare-

ment, mais où il se fait porter en lictière par sa maison; où il va sur des eschasses de la hauteur d'un grand pied. Il est assis ordinairement en vne chaire, ayant vne courte dague d'un costé, & de l'autre un arc & des fleches: sa robe de dessous est noire, & celle de dessus rouge, couverte tout à l'entour d'un fin & delié drap de soye, son bonnet à des petits chapelets pendans, comme vne mitre pontificale, son front est peint, de couleur blanche & rouge, & le terton à table de vaisselle de terre. Par son aduis & seuil iugement, titre d'honneur est baillé à chacun, tel qu'il luy appartient par tout le Japon, là où aussi il a beaucoup de degrez & difference de dignitez, que l'on congnoist à certains caracteres & marques, desquelles ils se servent à cacheter les lettres, & se changent ordinairement selon la qualité des rangs. Et de fait nous auons veu que le Roy de Bungo, depuis que nous sommes arriuez en ceste ville à changé ces titres d'honneur, plus de trente quatre fois. Or tous les Potentats, Gouverneurs, & grands Seigneurs du pays ont leurs Procureurs aupres de ce grand Vo, & pour ce que c'est vne nation merueilleusement alterée d'honneur, & de loüange, ilz sont entre eux à l'enuy, à qui par dons & presens gainera mieux sa bonne grace, & par ce moyen il deuient si riche, n'ayant autrement ny fonds ny rente, qu'avec ceste riche proye, il est estimé le plus pecunieux homme de tout le Japon. Si est-ce que nenobstant toute ceste autorité, il peut perdre son estat aduenant l'une des trois choses: assçauoir, s'il touche la terre avec le pied, s'il commet aucun meurtre, ou s'il devient ennemy, & perdu hateur de la paix, & repos public: si ne peut-il jamais la vie pour aucune de ces trois choses qu'il face.

Le dernier Chef du gouvernement s'appelle Quingue, ayant comme deux compagnons & assistans avec soy, l'un nomme Ingé, & l'autre Goxo, & s'estend sa charge sur les affaires de la guerre, soit pour les ennuoyer quand la cause en est iuste à son aduis, ou pour faire la paix, &